

Programme 2024-2025  
**Le Supplément Familial de Traitement.**  
**Les cessions de SFT avec ou sans garde alternée**  
*Lundi 30 septembre 2024*

**Public :**

Cette formation est destinée aussi bien aux agents de la DRH qu'à ceux de l'agence comptable qui pratiquent la paie avec la DRFIP.

**Pré Requis :**

Une expérience en paie de quelques mois est conseillée.

**Objectif :**

Maîtriser la réglementation et le calcul du SFT.

Savoir codifier le paiement du SFT, avec ou sans garde alternée.

Et les cas complexes de cession du SFT.

**PROGRAMME**

- ✓ Textes et documents de référence
- ✓ Bénéficiaires
- ✓ Ouverture/Fermeture du droit au SFT
- ✓ Particularités
- ✓ Mode de calcul
- ✓ Pièces Justificatives
- ✓ Délais de prescription
- ✓ Garde alternée
- ✓ Codification
- ✓ Gestion et codification des cessions du SFT, du SFT différentiel, du SFT en cas de garde alternée
- ✓ SFT partiel
- ✓ Lecture du Bulletin de paye
- ✓ Informations complémentaires
- ✓ Cas pratique mettant en scène tous les cas possibles

**Les + :** Les stagiaires peuvent venir avec leurs cas pratiques qui pourront être analysés par le formateur.